

Décret

Générale

colonial

## Décret n° 13-286-1920 10 aout 1920

n° 13-286-1920 10

**Ministère**

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

**Date de publication**

10 août 1920

**Numéro JO**

n° 286 du 30/08/1920

**Date du numéro**

30 août 1920

### VISAS

Le Président de la République français, Vu le décret du 1er décembre 1858; Sur la proposition du Ministre des colonies et du Garde des sceaux, Ministre de la justice,

### TEXTE INTÉGRAL

Procureur de la République, Chef du service judiciaire de la coté française des Somalis, en remplacement de M. Longue précédemment nommé Conseiller à la Cour d'appel de la Guadeloupe. M. Lhermitté. Juge Président d'appel à la Côte française des Somalis. Juge Président d'appel à la Côte française des Somalis. en remplacement de M Lhermitte M.de Chelles, Substitut du Procureur général de l'Afrique équatoriale française, en disponibilité.